



SOMMAIRE
DES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL DE DIRECTION
LORS DE SA 79^{ème} SESSION

(Lisbonne, 10-13 avril 2000)

Point No. 1 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire tel que proposé et a soumis quelques changements mineurs.

Point No. 2 de l'ordre du jour: Rapport sur l'activité de l'Institut en 1999

Le Conseil de Direction a demandé au Secrétariat de continuer ses consultations informelles et de mettre en place un Groupe d'étude qui aura la mission d'établir les priorités des Etats membres en ce qui concerne les transactions sur les marchés de capitaux transnationaux et connectés avec pour objectif de commencer le travail dès que possible.

Point No. 3 de l'ordre du jour: Nomination des premier et deuxième Vice Présidents du Conseil de Direction

Sur les propositions du Président, le Conseil a nommé M Roland Loewe et Mme Isabel de Magalhães Collaço respectivement comme premier et second Vice Président jusqu'à la 80^{ème} session.

Point No. 4 de l'ordre du jour: Désignation d'un Secrétaire Général adjoint et d'un Trésorier

Sur proposition du Président, le Conseil a nommé M Walter Rodinò comme Secrétaire Général adjoint pour une période indéterminée et M Paolo Aversa comme Trésorier de l'Institut.

Point No. 5 de l'ordre du jour: Les Principes relatifs aux contrats de commerce international

Le Conseil de Direction prend note de l'actuel état des travaux et a approuvé les orientations du Secrétariat pour le futur.

Point No. 6 de l'ordre du jour: Les garanties internationales portant sur des matériels d'équipements mobiles

Le Conseil de direction a adopté la résolution suivante sur la tenue d'une Conférence diplomatique en ayant pour objet la conclusion d'une Convention sur les Garanties internationales relative aux équipements mobiles et au protocole aéronautique à cette convention (C.D. (79) Res. 1) :

Le Conseil de direction autorise le Secrétariat :

- à procéder aux arrangements pour la tenue d'une Conférence diplomatique, en application des règles de procédure d'UNIDROIT, dès que possible en 2001, ayant pour objet la conclusion d'une

- Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole aéronautique à cette Convention ;
- de procéder sur la base des textes annexés au rapport de la troisième session conjointe du Comité des experts gouvernementaux d'UNIDROIT et du Sous Comité juridique de l'OACI à Rome le 30 mars 2000 ;
- de conclure les arrangements avec le Gouvernement de l'Afrique du sud, ou à défaut le Gouvernement d'Irlande ou tout autre gouvernement intéressé pour accueillir la Conférence diplomatique ;
- à inviter le Conseil de l'OACI à approuver la poursuite de la collaboration de l'OACI à ce projet, sur les bases exposées au dessus, en relation aux objets aéronautiques, en tant que co-sponsor de la Conférence diplomatique ou à d'autre titre notamment concernant le système de registre et le rôle éventuel de l'OACI comme Autorité de surveillance pour le système de registre aéronautique ;
- de convenir aussi tôt que possible d'une réunion du Comité des experts gouvernementaux pour la première lecture du projet de Protocole ferroviaire avec la perspective de renforcée la structure multi-équipement.

Point No. 7 de l'ordre du jour: Loi Modèle sur le franchisage

Le Conseil de direction a décidé à mains levées de convoquer une réunion d'experts gouvernementaux de façon à ce que le résultat de leurs délibérations puisse être discuté à la prochaine session de l'automne 2001, dans la mesure de considérations budgétaires.

Point No. 8 de l'ordre du jour: Les règles transnationales de procédure civile

Le Conseil de Direction a pris note de l'actuel état des travaux.

Point No. 9 de l'ordre du jour: Les règles uniformes applicables aux transports

Le Conseil de Direction prend connaissance de l'offre de M Putzeys d'agir comme coordinateur de l'Institut dans ce domaine et de prendre les mesures nécessaires vis à vis des autres organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Point No. 10 de l'ordre du jour: Organisation du 4^{ème} congrès sur le droit privé pour la célébration du 75^{ème} anniversaire de la fondation d'UNIDROIT

Le Conseil de direction a chargé le Secrétariat de la préparation plus approfondie de l'événement, suivant la disponibilité des fonds, et l'a invité activement à poursuivre un échange d'idées avec les membres du Conseil.

Point No. 11 de l'ordre du jour: Harmonisation régionale du droit privé et commercial

Le Conseil de Direction a adopté la résolution suivante (C.D. (79) Res.2) :

Le Conseil de Direction, ayant étudié le Document (79) 11, en date de Février 2000, préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT, et gardant à l'esprit la nécessité d'étudier plus avant les questions soulevées par ce document et par les discussions qui y sont relatives :

- Remercie le Secrétaire Général pour la préparation de ce texte excellent qui a initié un débat utile ;
- Demande au Secrétaire Général d'inscrire dans l'ordre du jour de la 80^{ème} Session du Conseil de Direction le programme de travail de l'Institut ainsi que la méthode de travail adoptée dans la

perspective de leur développement au regard des contacts avec les organisations régionales et des résultats du Congrès de la célébration du 75^{ème} anniversaire qui devra se concentrer sur les relations entre l'harmonisation globale du droit et l'intégration économique régionale ;

- Demande que le Secrétaire Général prennent les mesures appropriées afin de guider le Conseil de Direction dans l'exercice important d'une stratégie de planification.

Point No. 12 de l'ordre du jour: Etat de mise en œuvre et promotion des Conventions d'UNIDROIT

Le Conseil a pris note des développements depuis sa dernière session concernant les ratifications et la mise en œuvre des Conventions d'UNIDROIT.

Point No. 13 de l'ordre du jour: Nomination des correspondants de l'Institut

Le Conseil de direction nomme les personnes suivantes comme correspondants de l'Institut : Mme Emilia CHIAVARELLI (Italy), M Ahmed Sadek EL-KOSHERI (Egypte), M Iskandar GHATTAS (Egypte), M Alexander S. KONIGSBERG (Canada), M Antonio Novais MARQUES DOSSANTOS (Portugal), M Martin MENDELSON (Royaume-Uni), M Albrecht SCHULZ (Germany), M Philip F. ZEIDMAN (Etats-Unis) et M Franck ZUMBO (Australie).

Point No. 14 de l'ordre du jour: Programme de coopération juridique

Le Conseil de Direction a exprimé sa satisfaction quant à la voie dans laquelle le programme s'est engagé, a appuyé les demandes de M Komarov et les suggestions de M Sen, et a invité le Secrétariat à maintenir la dynamique dans ce domaine.

Point No. 15 de l'ordre du jour: Etat de la bibliothèque

Le Conseil de Direction a pris note des informations données par le Secrétariat sur l'état de la Bibliothèque.

Point No. 16 de l'ordre du jour: Revue de droit uniforme et autres publications

Le Conseil de Direction a pris note des informations données sur ce sujet.

Point No. 17 de l'ordre du jour: Le Site d'UNIDROIT sur Internet et les bibliothèques depositaires de la documentation d'UNIDROIT

Le Conseil de Direction a pris note avec satisfaction des travaux menés en ce qui concerne le site Internet.

Point No. 18 de l'ordre du jour: Centre d'études de droit comparé et étranger

Le Conseil de Direction a pris note avec satisfaction du rapport du Directeur du Centre d'études de droit comparé et étranger sur les activités du Centre depuis la dernière session du Conseil.

Point No. 19 de l'ordre du jour: Elaboration du projet de budget pour l'exercice financier 2001

Le Conseil de Direction a noté les informations fournies par le Secrétariat et l'a invité à soumettre par écrit et avant mars 2001 un projet de budget pour 2002 pour que commentaires écrits et approbations soient pris en compte dans la préparation du budget par le Comité des finances.

Point No. 20 de l'ordre du jour: Base de données sur le droit uniforme

Sur la suggestion de M Putzeys, le Conseil de Direction a autorisé le Secrétariat à convoquer une réunion d'experts en parallèle avec le Congrès IRU de Bruxelles le 6 mai 2000.

Point No. 21 de l'ordre du jour: La Fondation de droit uniforme

Le Conseil de Direction a pris note des développements positifs au cours de l'année écoulée et recommande la convocation du Conseil d'administration de la Fondation.

Point No. 22 de l'ordre du jour: L'association « les amis d'UNIDROIT »

Les membres du Conseil de Direction ont souhaité la bienvenue à leur élection, toute naturelle, en tant que membres senior de l'Association « les amis d'UNIDROIT ».

Point No. 23 de l'ordre du jour: Date et lieu de la 80^{ème} session du Conseil de Direction

Le Conseil de Direction a décidé que la 80^{ème} session aurait lieu au cours de la deuxième moitié du mois de septembre 2001 afin de coïncider avec la célébration du 75^{ème} anniversaire de l'Institut.